

## Communiqué de presse

Orléans, le 4 avril 2016

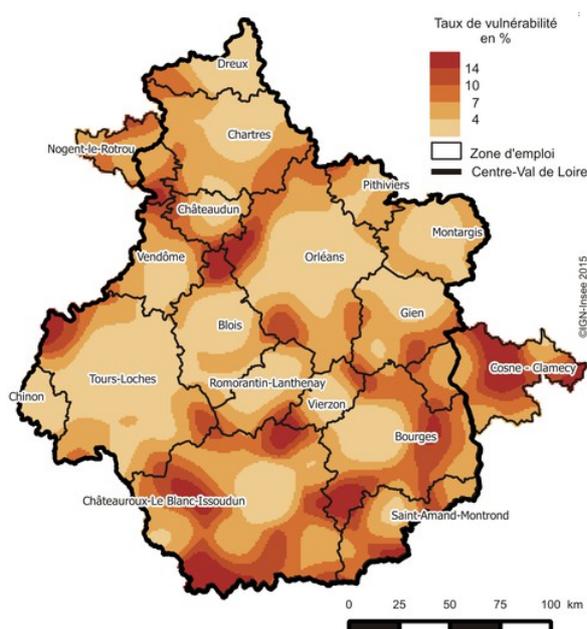
# Un ménage sur quatre concerné par la vulnérabilité énergétique en Centre-Val de Loire

***Dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, la Dreal et l'Insee Centre-Val de Loire se sont associés pour évaluer le nombre de ménages potentiellement impactés.***

Dans notre région, 300 000 ménages sont potentiellement en situation de vulnérabilité énergétique. Les ménages les plus exposés sont ceux dont la personne de référence a moins de 30 ans, ainsi que les personnes vivant seules. L'éloignement des pôles urbains et les revenus des ménages sont les principaux facteurs de vulnérabilité.

185 000 ménages consacrent plus de 8 % de leur budget aux dépenses de chauffage ou d'eau chaude sanitaire tandis que les déplacements domicile-travail ou domicile-études (dépenses en carburant) mobilisent plus de 4,5 % du budget de 151 000 ménages. 37 500 ménages cumulent les deux types de vulnérabilité.

### Vulnérabilité énergétique liée à la fois au logement et aux déplacements



Sources : Insee, Recensement de la population 2008 ; DGFIP, Enquête revenus fiscaux et sociaux - Revenus disponibles localisés ; SOeS ; Anah

Un ménage vulnérable sur deux utilise un mode de chauffage onéreux : fioul, gaz en bouteille ou en citerne. La superficie du logement influe également. Toutefois un tiers des ménages vivant dans des logements de moins de 25m<sup>2</sup> sont vulnérables, leurs occupants étant souvent des jeunes au revenu modeste.

Notre région, de part sa faible densité et sa ruralité, est davantage touchée par la vulnérabilité liée aux déplacements que la moyenne des autres régions hors Île-de-France. Avec 2 points de plus, c'est près de 14 % de la population régionale qui est concernée.

La périurbanisation amplifie également ce phénomène, les ménages résidant de plus en plus loin de leur lieu de travail.

Pour en savoir plus, « [300 000 ménages en situation de vulnérabilité énergétique en Centre-Val de Loire](#) », Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 24.

Afin d'aider les ménages à diminuer les dépenses énergétiques de leur logement, **le programme « Habiter mieux » de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)** permet des aides à la rénovation pour certaines catégories de ménages.

Ce programme est renforcé pour 2016. Le nouvel objectif de rénovation a été rehaussé à 70 000 logements pour 2016 contre 50 000 logements en 2014 et 2015. Au niveau régional, les objectifs sont portés à 2 900 logements à rénover pour 2016.

#### **Autres publications sur le thème :**

« [Dans le Loiret, près du quart des ménages potentiellement éligibles aux aides à la rénovation thermique de l'Anah](#) », Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 8

« [Les territoires à forte vulnérabilité énergétique ont les croissances de population les plus marquées](#) », Insee Centre Info n°185.

[Profil Environnemental régional \(PER\) de la DREAL Centre-Val de Loire.](#)

Les synthèses du PER, DREAL Centre-Val de Loire, 2015 :

« [Vers des transports et une mobilité plus durables](#) »

« [Le secteur de la construction et du logement : enjeux pour le développement durable](#) »

#### **Contacts Insee :**

Anne-Claire Monvoisin et Pascale Haye-Delise

Tél. : 02 38 69 53 04 / 02 38 69 53 58

Mél : [medias-centre@insee.fr](mailto:medias-centre@insee.fr)

#### **Contact DREAL Centre-Val de Loire :**

Renée Cullerier, chargée de communication

Tél. : 02 36 17 41 27

Mél : [com.direction.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.direction.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)